

## **FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL**

### **Gestion durable et valorisation des ressources naturelles**

La stratégie du FFEM s'inscrit dans le cadre de la politique de la coopération française en matière de gestion forestière :

- Gestion durable et valorisation des écosystèmes forestiers par les différents acteurs ;
- Exploitation durable et valorisation des ressources naturelles par les populations locales ;
- Conservation et valorisation de la multifonctionnalité des écosystèmes forestiers, y compris les fonctions de séquestration du CO<sub>2</sub>.

**Dans ce cadre, le FFEM supporte les coûts relatifs à :**

- La valorisation des ressources naturelles : produits forestiers non ligneux, ressources génétiques, écotourisme ;
- L'élaboration de systèmes d'information environnementaux ;
- La prise en compte de la biodiversité dans les plans d'aménagement : inventaires de faune ou de flore, études d'impact, gestion de la faune ;
- La réduction d'émission ou à la séquestration de carbone : appui à l'utilisation de techniques d'exploitation à faible impact, appui à la régénération ou à l'enrichissement de forêts naturelles ou de forêts plantées ;
- La participation des populations locales à la gestion forestière et à ses bénéfices : définition des droits d'usages des populations, participation à la gestion forestière, appui au développement local en zone forestière.

**Les projets du FFEM dans les forêts du Bassin du Congo :**

*Projets engagés (Contribution totale du FFEM : 5 137 123 euros):*

**Gabon – Biodivalor – Appui à la valorisation durable des forêts tropicales (Contribution FFEM : 450 792 euros).** L'objectif du projet est la valorisation économique des ressources génétiques végétales de la forêt tropicale humide par la mise en place d'un réseau de commercialisation contrôlé et l'utilisation des bénéfices pour la réalisation de projets locaux de développement durable.

**Gabon – Appui à l'aménagement forestier durable (Contribution FFEM : 960 086 euros).** Le projet apporte un appui aux entreprises forestières pour la prise en compte de la biodiversité dans leur plan d'aménagement par la mise en oeuvre de modes d'exploitation économiquement et socialement durables.

**République Centre Africaine - Gestion des terroirs de chasse (Contribution FFEM : 1 150 000 euros).** Le projet a pour objectif de mettre en place des modalités techniques, sociales et administratives de gestion durable de la faune par les populations de la région notamment par le biais de la chasse traditionnelle.

**Congo – Aménagement de la Congolaise Industrielle du Bois (Contribution FFEM : 873 000 euros).** Le projet soutient la Congolaise Industrielle du Bois, structure privée, pour le développement d'un programme agro-forestier autour de la ville de Pokola, l'étude et le suivi de la régénération des essences principales et l'amélioration des connaissances sur la répartition de la faune sauvage.

**Bassin du Congo – Gestion de l'information environnementale dans le bassin du Congo (Contribution FFEM : 762 245 euros).** Le PRGIE (Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementale) du bassin du Congo cherche à améliorer l'accès à l'information environnementale, nécessaire à une gestion efficace des ressources naturelles.

**Afrique Centrale – Appui au développement du tourisme à objectif de conservation (Contribution FFEM : 939 000 euros).** Le projet vise à améliorer la qualité de l'offre touristique dans les aires protégées d'Afrique Centrale afin de mettre en évidence la capacité du tourisme à générer de revenus additionnels pour la conservation.

*Projets en cours d'instruction (Contribution totale du FFEM : 4 950 000 euros) :*

**Bassin du Congo : Gestion de la Biodiversité en périphérie des grands parcs nationaux du bassin du Congo (Contribution FFEM : 2 500 000 euros)**

Le projet vise à préserver la faune du bassin du Congo en périphérie des aires protégées par la mise en oeuvre d'un programme d'actions concertées avec l'ensemble des acteurs concernés : administrations nationales, gestionnaires des aires protégées, exploitants forestiers, populations locales.

**Régional Afrique / Amérique Latine : Mise en œuvre du mécanisme de développement propre (MDP) dans le secteur forestier (Contribution FFEM : 2 450 000 euros)**

Le projet vise à soutenir la mise en oeuvre de projets de séquestration de carbone dans différentes situations : plantations, régénérations, aménagements forestiers, agro-foresterie.